

PROFESSEUR DES ÉCOLES

CRPE
2020
2021

Français et Mathématiques

Les connaissances à maîtriser

PROFESSEUR DES ÉCOLES

CRPE
2020
2021

Français et Mathématiques

Les connaissances à maîtriser

En français

**Frédérique Saez
Christel Le Bellec**

En mathématiques

**Jean-François Bergeaut
Christophe Billy
Marc Cailhol
Michèle Couderette
Pierre Danos
Romy Delbreil-Deblaize
Cédric Fruchon
Marie-Hélène Lallement-Dupouy
Isabelle Laurençot-Sorgius
Nicolas Ros
Madeleine Vaultrin-Pereira**

DUNOD

Les éditeurs ont entrepris les démarches usuelles afin de contacter les détenteurs des droits et obtenir les autorisations de reproduction des extraits de textes et des images sous droits d'auteur utilisés dans ce livre. Si, malgré nos efforts, un contenu a échappé à notre vigilance, nous invitons ses ayants droit à entrer en contact avec nous.

Concept de couverture : Domino
Concept de maquette intérieure : Domino
Mise en page : Belle Page

© Dunod, Malakoff, 2019
11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-080315-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

■ Présentation du CRPE et des épreuves	1
--	---

Français

■ Liste des abréviations utilisées	15
------------------------------------	----

Question relative aux textes du corpus

Partie 1 Compréhension et exploitation de textes

1 Introduction à la production d'écrit	18
2 Étape 1 : analyse du sujet, paratexte et mobilisation des connaissances encyclopédiques	21
3 Étape 2 : lecture des textes	25
4 Étape 3 synthèse : élaboration du tableau de confrontation	31
5 Le commentaire : lecture analytique	38
6 Conseils rédactionnels généraux	50

Connaissance de la langue

Partie 2 Grammaire

7 Introduction aux questions de grammaire	56
8 Les outils linguistiques	61
9 L'analyse grammaticale	64
10 Le nom	68

11	Les expansions du nom	71
12	Les adjectifs	75
13	Les déterminants : caractéristiques générales	79
14	Les déterminants définis et indéfinis	82
15	Les pronoms	86
16	Les pronoms relatifs	90
17	Valeurs des déterminants et des pronoms	92
18	Le verbe : généralités	95
19	Les constructions verbales	99
20	Les verbes <i>être</i> et <i>avoir</i>	103
21	Les modes impersonnels	106
22	Les présentatifs	111
23	Les compléments essentiels du verbe	113
24	Le complément circonstanciel	117
25	La fonction sujet	121
26	Les mots invariables	125
27	L'homonymie grammaticale	128
28	Les types de phrases	132
29	Les formes de phrases	135
30	Phrase simple et phrase complexe	137
31	Les propositions subordonnées relatives	140
32	Les propositions subordonnées complétives	142
33	Les propositions subordonnées circonstancielles	144
34	Les propositions incises, incidentes, l'apostrophe et l'apposition	147
35	Le discours rapporté	149
36	L'énonciation et la modalisation	152
37	Valeurs du présent	155
38	Valeurs des temps du passé	156

39	Valeurs du futur et du conditionnel	159
40	Emplois du subjonctif	162
41	Cohérence et cohésion	164
42	Les procédés de substitution	165
43	Les connecteurs	168
44	Éléments d'analyse du français parlé	170

Partie 3 Orthographe

45	Introduction aux questions d'orthographe	180
46	Les sons du français	185
47	Le système orthographique du français	190
48	Les correspondances phonie/graphie	193
49	Les accents et signes auxiliaires	196
50	Les accords	198
51	Les homophones grammaticaux	202
52	La ponctuation	206
53	La conjugaison	209

Partie 4 Lexique

54	Introduction aux questions de vocabulaire	214
55	Le sens des mots	217
56	La synonymie et l'antonymie	221
57	L'homonymie	223
58	Les classements	225
59	La dérivation	228
60	La composition	232
61	L'origine des mots	234

Analyse critique de supports d'enseignement

Partie 5 Didactique du français

62	Présentation des programmes : B015	238
63	Introduction à l'analyse critique de supports d'enseignement	247
64	Introduction à la question d'analyse de copie d'élève	254
65	Les démarches pédagogiques	263
66	L'évaluation	265
67	Remédiation et différenciation pédagogique	269
68	Les enjeux de l'apprentissage du français	271
69	Le langage oral	273
70	Enjeux de l'acquisition du lexique	279
71	La construction du principe alphabétique : vers la lecture et l'écriture	286
72	La conscience phonologique	293
73	Maitrise du code alphabétique	299
74	Les représentations visuelles de la chaîne orale	305
75	Lire et écrire	310
76	Enseigner à lire	311
77	Enseigner à écrire	323
78	Maitrise de la langue	330

Mathématiques

Conseils méthodologiques	336
---------------------------------	-----

Partie 1 Les problèmes

1 Les problèmes en mathématiques	358
2 Résolution de problèmes à l'école	359

Partie 2 Nombres et calculs

3 Systèmes de numération	374
4 Les ensembles de nombres	383
5 Arithmétique	396
6 Opérations, calculs avec des fractions, puissances, radicaux	406
7 Équations, inéquations et systèmes	416
8 Nombres à l'école : généralités	430
9 Fractions et décimaux à l'école	454
10 Calculs à l'école	462

Partie 3 Géométrie

11 Angles, cercles et disques	486
12 Polygones	494
13 Outils en géométrie : théorèmes de Pythagore et de Thalès, trigonométrie	504
14 Constructions	514
15 Transformations du plan, triangles semblables, triangles isométriques	526
16 Positions relatives de droites et plans de l'espace	541
17 Solides de l'espace : définitions, représentations	549
18 Solides de l'espace : exemples	556

19	Espace et géométrie à l'école : généralités	568
20	Géométrie plane à l'école	583
21	Géométrie des solides à l'école	597

Partie 4 **Grandeurs et mesures**

22	Grandeurs et mesures	606
23	Grandeurs : exemples	612
24	Grandeurs et mesures à l'école	626

Partie 5 **Organisation et gestion des données**

25	L'outil tableur	642
26	Algorithmique	651
27	Fonctions, proportionnalité	665
28	Statistiques	683
29	Probabilités	695
30	Proportionnalité à l'école	702
31	Tableaux et graphiques à l'école	715
32	Utilisation des TICE à l'école	719

Présentation du CRPE et des épreuves

Cours et méthodes

1. La formation des enseignants du premier degré	1
2. Le concours de recrutement	2
3. L'épreuve écrite de français	5
4. L'épreuve écrite de mathématiques	6
5. Programmes de l'école primaire	10

1 La formation des enseignants du premier degré

1.1 La formation

a. Les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Depuis la rentrée 2013, les concours se préparent principalement dans le cadre des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Leur mission est, entre autres, d'assurer la formation initiale de tous les enseignants et personnels d'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

b. Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)

Les ESPE organisent des formations de master MEEF à vocation professionnelle. Ces formations comportent différents modules permettant la maîtrise des savoirs et leur didactique, une initiation à la recherche, une ouverture sur l'international, un volet apprentissage par et au numérique, des outils et méthodes pédagogiques innovants.

c. Une formation renouvelée

Le futur enseignant doit acquérir un haut niveau de qualification et un corpus de savoirs et de compétences indispensable à l'exercice du métier. La formation s'appuie sur :

- un cadre national ;
- un référentiel national de compétences pour les futurs enseignants ;
- des concours, spécialement dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

1.2 Le recrutement

Pour être recruté par l'Éducation nationale et exercer la profession de professeur des écoles, il faut être admis au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Pour s'inscrire au CRPE, il faut au minimum être titulaire d'une licence et être inscrit **en master 1 ou être titulaire d'un titre ou diplôme reconnu équivalent**. Les mères et les pères d'au moins trois enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés de diplôme.

Pour l'ensemble des conditions¹, voir avant votre inscription le site du ministère www.devenirenseignant.gouv.fr, cela de façon à avoir la dernière version des conditions.

1.3 La titularisation

La titularisation dans le corps enseignant se fait à l'issue d'une année de stage, comportant un mi-temps en responsabilité dans une classe et un mi-temps de formation à l'ESPE. Elle intervient après examen du dossier de titularisation par un jury académique s'appuyant sur une validation de master ou de formation et deux avis :

- le stagiaire a obtenu un master 2 MEEF ou a un master et a validé la formation dispensée à l'ESPE ;
- l'avis de l'employeur, représenté par le corps d'inspection et/ou le tuteur établissement qui a effectué le suivi du stagiaire ;
- l'avis du directeur de l'ESPE, s'appuyant sur l'avis du tuteur ESPE et de l'équipe pédagogique de formation.

2 Le concours de recrutement

Le cadrage des épreuves et les modalités d'organisation du concours sont définis dans l'arrêté du 19 avril 2013 (MENH1310119A).

2.1 Les épreuves

Épreuve	Durée	Notation
ADMISSIBILITÉ : ÉPREUVES ÉCRITES		
Français Partie 1 : Réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes Partie 2 : Connaissance de la langue Partie 3 : Analyse d'un dossier	4 heures	40 points Partie 1 : 11 pts Partie 2 : 11 pts Partie 3 : 13 pts 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

1. • Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou d'Andorre ou de Suisse ;
 - jouir de vos droits civiques ;
 - ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
 - être en position régulière au regard des obligations du service national ;
 - justifier des conditions d'aptitude physique requises.

Épreuve	Durée	Notation
ADMISSIBILITÉ : ÉPREUVES ÉCRITES		
Mathématiques Partie 1 : Problème Partie 2 : Exercices indépendants Partie 3 : Analyse d'un dossier	4 heures	40 points Partie 1 : 13 pts Partie 2 : 13 pts Partie 3 : 14 pts 5 points au maximum pourront être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.
Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat : – sciences et technologie – histoire – géographie – histoire des arts – arts visuels – éducation musicale – enseignement moral et civique – langues vivantes étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien) Le candidat remet préalablement au jury un dossier de 10 pages au plus. Partie 1 : Présentation du dossier Partie 2 : Entretien avec le jury	1 heure Partie 1 : 20 min Partie 2 : 40 min	60 points Partie 1 : 20 pts Partie 2 : 40 pts
Entretien à partir d'un dossier Partie 1 : Sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique Partie 2 : Sujet relatif à une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	1 h 15min (+ 3 h de préparation) Partie 1 : 30 min Partie 2 : 45 min	100 points Partie 1 : 40 pts Partie 2 : 60 pts

Le cadre de référence des épreuves d'admissibilité est celui des programmes pour l'école primaire en vigueur l'année du concours, voir les détails dans le paragraphe 4. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège.

a. Deux épreuves d'admissibilité

- Une épreuve écrite de français découpée en trois parties : réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes, connaissance de la langue et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement du français.
- Une épreuve écrite de mathématiques découpée en trois parties : résolution d'un problème, résolution d'exercices indépendants et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement. Voir paragraphe 4.

b. Deux épreuves d'admission

- Une première épreuve vise à mettre le candidat dans une situation professionnelle dans un domaine de son choix (à choisir au moment de l'inscription) parmi les suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique. L'épreuve comporte la présentation d'un dossier devant le jury puis un entretien.
- Une seconde épreuve est organisée en deux parties. La première permet d'évaluer les connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive et l'éducation à la santé. La seconde partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français.

c. Attestations requises

Deux attestations sont également exigées pour l'admission définitive au concours de professeur des écoles :

- une attestation certifiant qu'un parcours d'au moins cinquante mètres a été réalisé dans une piscine ;
- une attestation de formation aux premiers secours (PSC1).

Il est conseillé de vérifier régulièrement les textes en vigueur¹.

2.2 Le calendrier

Le concours a lieu à la fin de la première année de master. Pour les étudiants admis, la deuxième année de master inclut une période en alternance en responsabilité dans une école. Ces étudiants auront alors le statut de fonctionnaires stagiaires.

Consulter pour les dates le site : www.devenirenseignant.gouv.fr

2.3 Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Texte	Arrêté du 01/07/2013, BO n° 30 du 25 juillet 2013
	<ol style="list-style-type: none">1. Faire partager les valeurs de la République2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage4. Prendre en compte la diversité des élèves5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques7. Maîtriser la langue française à des fins de communication8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier10. Coopérer au sein d'une équipe

1. [www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html].

Texte	Arrêté du 01/07/2013, BO n° 30 du 25 juillet 2013
	11. Contribuer à l'action de la communauté éducative 12. Coopérer avec les parents d'élèves 13. Coopérer avec les partenaires de l'école 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
	Compétences communes à tous les professeurs P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

3 L'épreuve écrite de français

3.1 Objectifs de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français (arrêté du 19 avril 2013, NOR : MENH1310119A).

L'épreuve de français comporte trois volets (arrêté du 19 avril 2013, NOR : MENH1310119A) :

- **volet 1** : la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ;
- **volet 2** : une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexicque et système phonologique). Le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines ;
- **volet 3** : une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Nous vous renvoyons aux chapitres introductifs des différentes parties correspondant à chacune des épreuves de français pour une présentation des objectifs spécifiques à chacune d'elles.

L'épreuve de français est notée sur 40 points répartis comme suit : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

REMARQUE

Conseil relatif à la gestion du temps

L'ensemble de l'épreuve dure 4 heures et elle est notée sur 40 points. Si l'on estime que le temps passé doit être proportionnel au barème de points attribués et en prenant compte le type des épreuves, le temps consacré à la partie 1 doit être d'environ 1 h 30, le temps consacré à la partie 2 doit être d'environ 1 h 00, et le temps consacré à la troisième partie doit être d'environ 1 h 30. Bien évidemment, il ne s'agit là que d'un repère à moduler en fonction de vos compétences dans chacune des disciplines.

3.2 Programme de la partie Français

L'épreuve prend appui sur le programme de français de l'école primaire, organisé en trois grands domaines de connaissances : la grammaire, l'orthographe et le lexique. Vous trouverez dans les chapitres introductifs de ces parties le détail des notions exigibles pour chacun de ces domaines.

4 L'épreuve écrite de mathématiques

4.1 Présentation de l'épreuve

Durée : quatre heures.

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve comporte trois parties :

1. Une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.
2. Une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.

3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

Il y a quatre groupements académiques ; la date du concours étant la même, il faut choisir au moment de l'inscription le groupement indépendamment de l'ESPE où l'on prépare éventuellement, mais cela engage en cas de réussite pour l'affectation de stage l'année suivante ; depuis 2016 il y a un concours supplémentaire pour les académies de Créteil-Versailles à une autre date (en général deux à trois semaines après). Cela permet d'avoir une double inscription.

Il est indispensable d'avoir travaillé les sujets de l'ensemble des groupements d'au moins les deux années précédentes.

Exemple

Exemple de première page d'un sujet

Mathématiques (Durée : 4 heures)

L'épreuve est notée sur 40 points : 13 pour la première partie, 13 pour la deuxième et 14 pour la troisième. 5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Ce sujet contient n pages, numérotées de $1/n$ à n/n . Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

4.2 L'utilisation de la calculatrice pendant l'épreuve

Le site devenirenseignant.gouv.fr indique : « Information sur l'usage des calculatrices : Les changements de réglementation sur les calculatrices avec "mode examen" définis dans la note de service n° 2015-056 du 13 mars 2015 ne s'appliquent pas aux épreuves du CRPE. L'utilisation des calculatrices, sous réserve qu'elles soient autorisées, est toujours soumise à la réglementation définie dans la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 qui précise que "le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante". »

Le candidat n'utilise qu'une seule machine sur la table. Toutefois, si celle-ci vient à connaître une défaillance, il peut la remplacer par une autre. Afin de prévenir les risques de fraude, sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices. Le candidat doit faire figurer sur la calculatrice : son nom, prénom et numéro d'inscription. Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

N.B. : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc. Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.



Attention, quant à l'usage de la calculatrice, on peut aussi trouver dans l'en-tête du sujet :
« L'usage de la calculatrice est interdit. »

4.3 Rapports de jury

Il est conseillé de lire les rapports de jury du CRPE de quelques académies, sur deux ou trois années (disponibles sur les sites académiques : mettre sur un moteur de recherche « rapport jury CRPE académie de... année »).

Voici à titre d'exemple quelques extraits toujours d'actualité de deux rapports de jury du CRPE de Toulouse. Dans la partie Mathématiques, de nombreux autres extraits sont donnés au fur et à mesure.

(2018) « *On note que les parties [...] sollicitaient des connaissances et des qualités de raisonnement conséquentes permettant au candidat de prendre des initiatives et de construire une démarche.* »

Recherche d'un potentiel scientifique chez le candidat

(2016) « *Le sujet qui correspond à une épreuve de 4 heures demandait un bon niveau de connaissance global. Il touche à de très nombreuses parties des programmes : statistique, probabilité, fonction, calcul algébrique, géométrie plane, raisonnement, décimaux, proportionnalité, grandeurs et mesures, raisonnement...* ».

(2016) « *la question sur les formules "tableur" a bien montré qu'encore certains candidats ne les maîtrisent pas* ».

Remarques sur le raisonnement et les méthodes de démonstration

(2017) « *Dans le premier exercice, il fallait indiquer si des affirmations étaient vraies ou fausses en "justifiant la réponse". Ce dernier point a été parfois oublié et chaque réponse limitée à oui ou non, ou accompagnée d'une justification inexacte ou lacunaire n'accorde aucun point.* »

Erreurs sur les raisonnements algébriques

(2013) « *La démonstration de propriétés algébriques [...] est un attendu récent et important des programmes de collège. Le maniement des expressions littérales reste un incontournable. On continue à observer trop de candidats qui raisonnent sur de simples exemples [...] pour démontrer un résultat au lieu de raisonner de manière littérale. [...] La question 2 met en œuvre des maniements algébriques sur des situations géométriques. Ceci, sans être difficile, demande cependant une expertise que beaucoup de candidats n'avaient pas.* »



Le candidat sera vigilant aux nombreux points cités ci-dessous qui sont la source de la plupart des faiblesses repérées dans les copies.

Conseils d'ordre général à partir de ceux donnés par des rapports de jury

- Faire une lecture attentive des énoncés ;
- Proposer une argumentation concise ;
- Faire preuve d'esprit de synthèse ;
- Rechercher la clarté de l'expression écrite ;
- S'imposer une grande rigueur dans l'argumentation ;
- Rechercher la précision de l'expression ;
- Proposer des démonstrations suffisamment argumentées pour être convaincantes ;
- Faire preuve de bon sens ;
- Faire preuve de rigueur scientifique ;
- Ne pas recopier inutilement les consignes ;
- Éviter les contradictions flagrantes.

Conseils disciplinaires à partir de ceux donnés par des rapports de jury

- Avoir de bonnes connaissances en logique ;
- Bien utiliser divers raisonnements (contre-exemple, disjonction de cas, par l'absurde...);
- Maîtriser les fonctions de base du tableur ;
- Bien utiliser le raisonnement déductif ;
- Justifier tous les calculs ;
- Faire des schémas ;
- Connaître les formules de volume ;
- Maîtriser les conversions d'unités ;
- Maîtriser les ordres de grandeur ;
- Étudier les fondamentaux de géométrie.

... SYNTHÈSE D'UN RAPPORT DU JURY ...

« La correction prend en compte les calculs, les résultats mais donne un poids très important à la qualité du raisonnement et à la pertinence de la démarche, c'est-à-dire à la valeur scientifique. Les attentes générales, en termes scientifiques, sont des connaissances de base mathématiques basées sur le niveau « troisième » mais avec une réelle clairvoyance et une certaine hauteur de vue.

On attend une capacité du candidat à analyser les situations et à mettre en œuvre un raisonnement simple et cohérent, à défaut d'une démonstration théorique. L'enseignement des mathématiques à l'école primaire est un enjeu important dans le cursus scolaire. La qualité de l'enseignement des mathématiques conditionne la réussite des élèves bien au-delà de la discipline mathématique.

L'exigence importante dans l'analyse des copies est à la hauteur de cette ambition. »

5 Programmes de l'école primaire

5.1 Où trouver les programmes ?

Les programmes de l'école maternelle et élémentaire sont publiés¹ dans le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale (abréviation BO ou BOEN). Les programmes sont ceux en vigueur à la rentrée de l'année scolaire du concours.

- le programme de maternelle 2015 paru au BO spécial n° 2 du 26 novembre 2015 ; il a été mis en œuvre à la rentrée 2015 ;
- le programme de l'école élémentaire paru au BO spécial n° 30 du 26 juillet 2018 ; il a été mis en œuvre à la rentrée 2018 (une première version a été mise en place à la rentrée 2016). Des repères annuels de progression par niveau scolaire avec des attendus de fin d'année sont parus au BO n° 22 du 29 mai 2019

Depuis la rentrée 2016, le cycle 2 comprend les classes de CP, CE1, CE2 (le CE2 passe ainsi du cycle 3 au cycle 2), le cycle 3 comprend les classes de CM1, CM2, 6^e (la 6^e est englobée dans le cycle 3).

Depuis la rentrée 2016, le nouveau socle², désormais intitulé « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » est entré en vigueur.

Différents documents, dits « ressources d'accompagnement » ou « documents d'accompagnement » pour le professeur sont aussi disponibles sur le portail national des professionnels de l'éducation « éducol »³.

On consultera ce site régulièrement : de nouveaux documents y sont mis en ligne.

On pourra aussi consulter des documents ressources des programmes précédents pour leurs contenus didactiques (pour les progressions, on se référera aux programmes en vigueur). Certains appartiennent à la collection « Ressources pour faire la classe ». Pour les mathématiques on pourra consulter :

- DURPAIRE Jean-Louis, MÉGARD Marie *et al.* *Le nombre au cycle 2*. Ressources pour faire la classe. MEN-CNDP, 2010⁴ ;
- DURPAIRE Jean-Louis, MÉGARD Marie *et al.* *Le nombre au cycle 3. Apprentissages numériques*. Ressources pour faire la classe. MEN-CNDP, 2012⁵.

5.2 Quelle est la structure des programmes ?

a. Le programme de maternelle 2015 paru au BO spécial n° 2 du 26 mars 2015

Après une explicitation des objectifs de l'école maternelle, le programme explicite les modalités d'apprentissage dans le paragraphe 2 :

« 2.1. Apprendre en jouant

2.2. Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes

1. Publication en ligne : [www.education.gouv.fr], rubrique Bulletin Officiel.

2. Décret n°2015-372 du 31 mars 2015 ; BOEN n°17 du 23/04/2015.

3. [eduscol.education.fr/pid34138/ressources-d-accompagnement-cycles-2-3-et-4.html].

4. [media.eduscol.education.fr/file/ecole/00/3/Le_nombre_au_cycle_2_153003.pdf].

5. [cache.media.eduscol.education.fr/file/Mathematiques/67/4/NombreCycle3_web_V2_226674.pdf].

2.3. Apprendre en s'exerçant

2.4. Apprendre en se remémorant et en mémorisant. »

Il donne ensuite les cinq domaines d'apprentissage, avec pour chacun des domaines (ou des thèmes des domaines) les objectifs visés et éléments de progressivité, ainsi que les attendus en fin de maternelle. Ce qui relève des mathématiques est présent dans différents domaines, puisqu'en mathématiques, on va mobiliser le langage, l'écrit, construire des outils pour structurer sa pensée, se repérer dans le temps et l'espace. Des compétences de type mathématique seront aussi travaillées lors d'activités artistiques et physiques (trier les gommettes bleues nécessaires à la confection d'un masque, constituer des groupes en salle de motricité, etc.).

Les domaines et thèmes des domaines sont :

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
 - 4.1. Découvrir les nombres et leurs utilisations
 - 4.2. Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées
5. Explorer le monde
 - 5.1. Se repérer dans le temps et l'espace
 - 5.2. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière.

b. Le programme de l'école élémentaire paru au B.O. n° 30 du 26 juillet 2018

Après une introduction sur les mathématiques, sur l'apprentissage par résolution de problèmes, les compétences propres aux mathématiques sont déclinées suivant les verbes d'action « **chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer** ».

Pour chacun des trois thèmes, « *Nombres et calculs* », « *Grandeurs et mesures* » et « *Espace et géométrie* », après une brève présentation générale et l'explicitation des attendus de fin de cycle, les éléments du programme sont détaillés dans un tableau.

On trouve aussi à la fin de chaque programme des pistes de croisements entre enseignements.

Les attendus du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

On retrouve principalement les mathématiques dans les domaines 1 et 4 du socle.

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer :

« *Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques.* »

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques :

« *L'élève comprend que les mathématiques permettent de développer une représentation scientifique des phénomènes, qu'elles offrent des outils de modélisation, qu'elles se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent*

en retour. [...] La maîtrise des acquis du socle commun doit se concevoir dans le cadre du parcours scolaire de l'élève et en référence aux attendus et objectifs de formation présentés par les programmes de chaque cycle. La vérification de cette maîtrise progressive est faite tout au long du parcours scolaire et en particulier à la fin de chaque cycle. » ou « Art. D. 122-3. - Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation sont évalués au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2, 3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement. »

Français

1. Compréhension et exploitation de textes	17
2. Grammaire	55
3. Orthographe	179
4. Lexique	213
5. Didactique du français	237

Liste des abréviations utilisées

REMARQUE

Au concours, il est fortement déconseillé d'utiliser des abréviations dans vos réponses, sans avoir défini au préalable à quoi celles-ci renvoient. Si vous souhaitez le faire, voici comment devrait se présenter la première mention de l'abréviation : « un groupe nominal (désormais GN) ».

Abréviations

CC	Complément circonstanciel
CE1, CE2, CM1, CM2	Cours élémentaire/moyen 1 ^{re} année et 2 ^e année
cf.	<i>confer</i>
CO/COD/COI/COS ¹	Complément d'objet/direct/indirect/second
CP	Cours préparatoire
GAdj.	Groupe adjectival
GAdv.	Groupe adverbial
GN/GP/GV	Groupe nominal/prépositionnel/verbal
PE	Professeur des écoles
P1, P2, ..., P6	Première personne du singulier, deuxième personne du singulier... troisième personne du pluriel
PS, MS, GS	Petite section, moyenne section, grande section
PS	Proposition subordonnée
vs.	<i>versus</i>

Symboles utilisés dans l'ouvrage

« * » :	signifie qu'une proposition est agrammaticale, c'est-à-dire qu'elle n'est pas conforme aux règles grammaticales du français (ex. <i>*Moi venir</i>).
« ? » :	signifie qu'une proposition est ininterprétable, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de sens (ex. <i>? Le veste traverse la rivière en mangeant</i>).
« # » :	signifie que l'utilisation d'un test modifie le sens de la phrase d'origine (ex. <i>Malheureusement le lapin a échappé au chasseur – # Le lapin a échappé malheureusement au chasseur</i>).

1. Les nouveaux programmes parlent désormais de « complément du verbe » et, si nous conservons ici la terminologie traditionnelle pour une meilleure lisibilité, dans le cadre du concours il faut bien parler de « complément de verbe », en précisant entre parenthèses s'il est direct, indirect, etc.

Compréhension et exploitation de textes

1. Introduction à la production d'écrit	18
2. Étape 1 : analyse du sujet, paratexte et mobilisation des connaissances encyclopédique	21
3. Étape 2 : lecture des textes	25
4. Étape 3 synthèse : élaboration du tableau de confrontation	31
5. Le commentaire lecture analytique	38
6. Conseils rédactionnels généraux	50

1 Introduction à la production d'écrit

Cours et méthodes

1. Les textes officiels	18
2. Quels types de productions d'écrit attend-on ?	19
3. Conseils méthodologiques	20

Proportionnellement au temps total qui vous est imparti (4 heures) et au nombre de points alloués à cette épreuve (11 points pour un total de 40), nous vous conseillons de traiter cette question en 1 h 30 maximum.

1 Les textes officiels

Nous vous invitons vivement à consulter les textes officiels que vous trouverez facilement à l'adresse suivante : www.devenirenseignant.gouv.fr/cid101617/les-epreuves-des-concours-recrutement-professeurs-des-ecoles.html.

Nous vous invitons également à vous exercer en faisant le plus de sujet d'annales que vous puissiez¹.

Ces textes officiels fixent les modalités de l'organisation du concours de professeur des écoles, les annales vous permettent de prendre connaissance de l'épreuve et des exigences des examinateurs (cf. les rapports de jury consultables à la même adresse que les sujets et textes officiels).

1.1 La notation

Cette partie de l'épreuve, que nous appelons *production d'écrit* par économie, est notée sur 11 points ; elle n'est donc pas négligeable dans l'ensemble de la notation de l'épreuve de français.

1.2 Les compétences évaluées

Les textes officiels précisent que cette épreuve consiste en « la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires » (arrêté du 19 avril 2013).

Voici donc les compétences évaluées (NOR : MENH1310119A) :

- Comprendre et exploiter des textes et documents ;
- Analyser une problématique complexe ;

1. F. Saez, C. Le Bellec, *CRPE 2020-2021 Français et Mathématiques. Les annales corrigées*, Dunod, 2019.

- Rédiger de façon argumentée, claire et accessible, on attend donc :
 - une introduction, un développement à sections équilibrées et cohérentes, et une conclusion finale ;
 - la présence effective et pertinente de transitions, articulations logiques, mention des sources et références ;
 - une qualité réelle de la langue écrite (syntaxe, orthographe et justesse de l'expression).
- Gérer son temps (le temps conseillé est d'1 h 30).

L'ensemble de ces compétences rédactionnelles vous seront détaillées dans l'ouvrage, assorties de commentaires vous permettant d'améliorer vos propres productions.

2 Quels types d'écrits attend-on ?

La définition des épreuves précise que l'on attend : « la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires » (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98653/les-epreuves-crpe-externe-troisieme-crpe-second-crpe-interne.html>).

Vous pouvez être interrogé sur un ou plusieurs textes. Une question vous sera donc systématiquement donnée. Si la question porte sur plusieurs textes ou document, l'exercice s'apparente donc à un exercice de synthèse (type question sur corpus au baccalauréat). En revanche si la question ne porte que sur un seul texte, alors l'exercice se rapproche d'un commentaire composé.

Nous avons remarqué que depuis 2014, la quasi-totalité des sujets exigent une synthèse à partir de corpus littéraires, ce qui vous impose une solide culture dans le domaine, notamment autour des thèmes littéraires à traiter en CM2 et 6^e (v. BO2015).

Deux types d'exercices peuvent donc être demandés :

2.1 La question sur corpus (type synthèse/analyse)

Il s'agit d'un exercice complexe au cours duquel on exige du candidat d'être capable de **confronter les textes** (montrer en quoi est-ce qu'ils se correspondent ou s'opposent) selon le thème donné dans l'intitulé du sujet, et de rendre compte de cette confrontation dans un développement clair, structuré et argumenté.

2.2 L'analyse d'un texte (type commentaire composé)

L'exercice du commentaire est très différent de celui de la synthèse/analyse, et plutôt littéraire. En effet, il s'agit de **mettre en évidence la façon dont les éléments formels du texte permettent de rendre compte du fond**. Il faut ici que vous ayez des connaissances spécifiques en matière de description littéraire. Ces connaissances vous seront apportées dans l'ouvrage.

Dans votre production devront donc apparaître : 1. des éléments d'ordre thématique, 2. des éléments relatifs à l'analyse textuelle (citation, description formelle du raisonnement de l'auteur, etc.), 3. une organisation pertinente, les axes de lecture retenus (au moins deux) devront être cohérents par rapport à la problématique posée.

3 Conseils méthodologiques

Nous vous proposons ici une méthode qui vous permettra – à condition d’un entraînement rigoureux¹ – de répondre à tous les types de sujets, que vous ayez ou non des connaissances préalables sur le thème à traiter.

Pour ce faire nous exposons une démarche dont certaines étapes sont communes aux deux types d’écrits (synthèse, analyse et commentaire), la distinction entre les deux se situant plus précisément non pas dans la méthode, mais dans la rédaction.

Pour ce qui est de la méthode générale, elle se découpe en cinq étapes :

- étape 1 : analyse du sujet, analyse du paratexte et mobilisation des connaissances ;
- étape 2 : lire le(s) texte(s) : vous devez lire – dans l’idéal – au moins deux fois les textes, mais il ne s’agit pas de lire pour lire, mais de lire pour analyser les documents afin de proposer une réponse argumentée, concise et claire à la question posée. Il convient donc de lire en annotant les textes dès la première lecture ;
- étape 3 synthèse/analyse : élaboration du tableau de confrontation,
- ou étape 3 commentaire : lecture analytique ;
- étape 4 : élaboration du plan ;
- étape 5 : rédaction.

Chacune de ces étapes est détaillée ci-dessous, et le cas échéant, nous indiquerons les spécificités propres aux deux sujets (synthèse/analyse, commentaire). Enfin nous finirons par un chapitre de conseils rédactionnels généraux.

Maintenant... au travail !!!

1. F. Saez, C. Le Bellec, CRPE 2020-2021 Français et Mathématiques. Les annales corrigées, Dunod, 2019.

2 Étape 1 : analyse du sujet, paratexte et mobilisation des connaissances encyclopédiques

Cours et méthodes

1. Analyse du sujet et mobilisation des connaissances	21
2. Le paratexte, une orientation préalable aux lectures	22

Cette étape préliminaire est commune aux deux types d'épreuves, aussi nous vous conseillons de prendre très sérieusement en considération les éléments qui vous sont donnés ici.

Dans ce chapitre, vous sont proposés des éléments fondamentaux pour vous préparer aux lectures des textes du dossier, ce qui vous fera gagner un temps très précieux le jour de l'épreuve. Naturellement, ce « gain de temps » ne sera effectif que si vous vous entraînez régulièrement, ce qui peut se faire très aisément en analysant n'importe quel type de texte (extrait de roman, article de journal...).

Il s'agit donc préalablement de mobiliser des connaissances de **culture générale** (être capable d'identifier le contexte socioculturel de la problématique soumise à votre jugement ainsi que les liens possibles entre le sujet et les textes) et de **culture littéraire**, en raison de la présence dans le dossier de textes littéraires qui exigent une lecture experte (il faut être capable d'identifier les arguments en relation avec la problématique et leur mise en œuvre rhétorique, et posséder une bonne connaissance des auteurs). Les éléments soumis ici vous permettront d'utiliser ces connaissances.

1 Analyse du sujet et mobilisation des connaissances

1.1 Identifier le type d'exercice demandé

Il s'agit ici de prendre connaissance de la consigne et d'identifier ce qui vous est demandé : synthèse ou commentaire. Le type d'exercice est clairement défini, par exemple voici quelques libellés dans lesquels sont mis en gras les types d'exercice demandés aux candidats :

« À partir du corpus proposé, vous **analyserez** les enjeux d'une maîtrise assurée de la parole. »

« À partir du texte suivant, établissez un **commentaire** composé. »

1.2 Mobiliser ses connaissances pour définir les termes clefs du sujet

Une fois que vous aurez identifié ce que l'on attend de vous, vous pouvez mobiliser des connaissances encyclopédiques concernant la problématique, et définir les termes du sujet afin de les problématiser.

Exemple

Dans le sujet 2011-1, à partir du corpus proposé, vous analyserez les enjeux d'une maîtrise assurée de la parole : les connaissances à mobiliser préalablement sont relatives à la parole. Vous devez donc définir les termes suivants : *enjeux*, *maîtrise assurée* et *parole*.

Naturellement il est impossible de connaître tout sur tout. Si vous vous trouvez en présence d'un sujet dont vous ne pouvez définir les termes *a priori*, il ne faut pas paniquer. Les textes du corpus vous permettront de pallier ce défaut de connaissances préalables, ce qui vous aidera à problématiser votre sujet, même si le sujet « ne vous dit rien... » en soi. Les textes sont choisis par les examinateurs pour que vous puissiez réaliser l'épreuve dans de bonnes conditions, si vous avez préalablement travaillé pour y parvenir. De plus, cet ouvrage vous permet d'apprendre à retirer l'essentiel des textes et donc de pouvoir répondre à la question posée, quelle qu'elle soit.

2 Le paratexte, une orientation préalable aux lectures

Ce que l'on désigne par le terme de *paratexte*, ce sont tous les éléments qui *entourent* le texte, soit : le(s) auteur(s), date(s) de parution, titre(s)/sous-titre(s), partie(s)/sous-partie(s), chapeau, quatrième de couverture, préface, genre (article de journal, extrait de site web, texte épistolaire, extrait de roman, de nouvelle, d'essai, d'interview, etc.).

Exemple

Dans le cadre d'un article de journal, il faut être vigilant aux données suivantes : sa périodicité (quotidien, hebdomadaire, mensuel), son genre (revue thématique, générale etc.), son orientation politique, etc.

Tous ces éléments doivent préparer votre lecture dans le sens où ils vous donnent accès au contexte (soit le contexte socioculturel dans lequel le texte a été écrit), et dans le sens où ils vous préparent à ce que vous allez trouver dans le texte. En effet, on n'aborde pas de la même façon un extrait d'essai ou de roman.

Voici comment mettre à profit les informations paratextuelles.

1. Voir la correction guidée du sujet 2011-1, voir « La méthode illustrée ».

2.1 Les auteurs

Sont-ils connus de vous ? contemporains ? tous de la même nationalité ? La connaissance de l'auteur peut vous donner des clefs de lecture et d'analyse.

Exemple

Dans le sujet 2011-2, on vous propose un extrait de *Germinal* d'Émile Zola. Le texte ne dit rien en soi de la lutte des classes, mais si vous savez que l'auteur a fortement défendu la classe ouvrière, alors votre analyse sera conduite – et rendue plus riche – par la présence sous-jacente de cette idée de révolution ouvrière chère à l'auteur.

2.2 Les dates de publication

Les textes sont-ils récents ou anciens ? Sont-ils contemporains les uns des autres ou alors y a-t-il un décalage chronologique sensible ? Et dans ce cas-là, peut-on voir une évolution ou *a contrario* une certaine permanence, dans la question abordée par le corpus ? Les problématiques ne sont pas forcément posées dans les mêmes termes selon les époques.

Il faut toutefois prendre garde à une chose : les dates de publications données ne sont pas nécessairement celles des premières éditions. Ainsi, dans le sujet 2011-2, le texte 4 de Zola est ainsi présenté : Émile ZOLA, *Germinal*, chapitre 3, Éditions Hachette, 1979, pp. 27-30. Naturellement, il s'agit d'une réédition de *Germinal*, la première publication de l'ouvrage ayant été faite en 1885. Dans ce cas, si vous ne connaissez pas la date exacte de la première publication, il vaut mieux ne pas la citer et parler de « réédition de l'ouvrage en 1979 » par Hachette.

Exemple

Dans le sujet 2011-1, il vous est proposé un extrait d'Isocrate, philosophe grec attique¹, au milieu de textes contemporains. Cet élément inscrit la question posée par le corpus dans une certaine permanence, mais on peut observer aussi une évolution dans le sens où Isocrate distingue l'être humain des autres animaux parce qu'il est capable de communiquer avec ses congénères (voir à ce sujet l'analyse proposée du texte). Aujourd'hui on sait que, parmi les mammifères ou les insectes, nombreux sont ceux qui sont doués de communication non verbale (les abeilles, les fourmis, les singes, les cétacés...), l'argument d'Isocrate n'a donc plus cours aujourd'hui au plan biologique (voir « La méthode illustrée »).

2.3 Les titres et sous-titres

Quelles informations apportent-ils préalablement sur la thématique des textes ?

Les titres, et sous-titres lorsqu'ils sont présents, peuvent être soit descriptifs, soit proposer déjà une vision, introduire une direction dans l'argumentation.

1. **Attique** : qui est relatif aux anciens Athéniens.

Exemple

Dans le sujet 2011-1, l'extrait d'Isocrate a pour sous-titre « Éloge de la parole ». Ce texte est issu d'un groupement d'œuvres du même auteur titré *Discours III*. Ces titres présupposent que la question de l'oralité est une question majeure chez cet auteur (rien d'étonnant d'ailleurs puisque l'on se situe en Grèce antique, royaume par excellence de la rhétorique). Le sous-titre annonce l'objectif de l'auteur, objectif qui se présente comme une défense de la parole, puisque s'il convient de faire son éloge, c'est qu'elle rencontre des détracteurs (cf. les sophistes).

Voir aussi le sujet 2011-2 dans lequel les titres orientent la lecture par leur opacité.

2.4 Chapeau, quatrième de couverture, préface

En dehors du chapeau (quelques phrases qui introduisent contextuellement le texte), ces éléments vous seront rarement donnés puisqu'ils sont généralement associés aux œuvres complètes (quatrième de couverture et préface). Attention : les chapeaux ne doivent pas être pris en considération dans votre analyse que ce soit pour la synthèse ou pour le commentaire.

2.5 Les genres et sous-genres des textes

Est-ce un roman, un essai, une nouvelle, une autobiographie, un pamphlet, un éloge, un article de revue, de journal, etc. ? Toutes ces indications sont précieuses puisqu'elles prédisposent le lecteur à ce qu'il va trouver dans les textes. On distingue traditionnellement trois grands genres¹ (ou « archigenres » selon l'expression de Genette²) : lyrique (ou poétique), épique (ou romanesque) et dramatique (ou théâtral).



- La notion de genre n'est pas une classe aux frontières infrangibles et au contraire, la notion de genre est souvent renégociée.
- Le genre d'un texte est à distinguer du type de texte. Le genre est la catégorie auquel le texte appartient (lyrique, épique, dramatique ou littérature d'idée), elle est définie à partir de caractéristiques formelles spécifiques et historiques. Les types de textes³ ou de discours sont les formes que prennent les séquences textuelles, ou discursives, à l'intérieur d'un texte. Elles peuvent être articulées les unes aux autres, et plusieurs séquences peuvent constituer un texte (c'est d'ailleurs ce qui jette le doute sur l'appartenance du texte à tel ou tel genre). Les grands types de textes ou séquences discursives sont les suivants : narratif, descriptif, explicatif, injonctif, argumentatif, dialogal et poétique.

1. Voir Boîte à outils en complément en ligne sur le site Dunod pour quelques caractéristiques de ces grands genres et les sous-genres qui leur appartiennent.

2. Gérard Genette, *Introduction à l'architexte*, Le Seuil, 1979.

3. Pour les différents types de séquences textuelles, voir Boîte à outils en complément en ligne sur le site Dunod.

3 Étape 2 : lecture des textes

Cours et méthodes

1. De quoi s'agit-il ?	25
2. La lecture analytique	27

1 Lecture synthétique

1.1 De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une première lecture des textes du corpus, que nous vous conseillons de lire dans l'ordre dans lequel ils sont présentés, car les concepteurs du sujet orientent généralement votre réflexion. Cette lecture vise à défricher le texte, c'est-à-dire à dégager la façon dont le texte aborde la problématique.

1.2 Objectif

Au terme de cette première lecture, vous devez être capable de proposer une reformulation synthétique (une ou deux phrases) du contenu argumentatif du texte.

Cette reformulation est précieuse car elle vous servira en introduction dans la présentation des textes.

1.3 Méthode

On vous demande de repérer les grandes articulations thématiques à l'intérieur de chacun des textes. Les questions suivantes peuvent vous aider à dégager cette structure thématique :

- comment le texte entre en raisonance avec la question posée ?
- quelle est la thèse de l'auteur ?
- quelles sont les idées principales et comment l'auteur les énonce-t-il ?
- y a-t-il intertextualité (*cf. infra*) et sert-elle la thèse de l'auteur ?
- que sont les exemples et/ou illustrations et comment servent-ils l'argumentation ?

Pour répondre à ces questions vous devez déjà, à l'intérieur même des textes, procéder à un premier repérage et souligner :

- les **mots-clefs**, qui vous permettent de comprendre la façon dont l'auteur actualise le thème dans son texte ;
- les **liens logiques**¹ (adverbes et conjonctions de coordination ou de subordination) qui vous donnent accès aux différentes étapes argumentales de l'auteur et vous permettent de repérer de quelle façon l'auteur défend sa thèse.

1. Pour une liste des adverbes de liaison les plus courants, voir Boîte à outils en complément en ligne sur le site Dunod.

- l'**intertextualité**, ce terme désigne la capacité d'un texte à référer à d'autres. Elle peut être explicite (cf. sujet 2011-3, texte 1 de G. Flaubert : « Ils lurent d'abord Walter Scott. ») ou implicite (cf. sujet 2011-3, texte 2 de R. Vecchioni : « Et qui du coup est devenu fou et a tué tous les bœufs du campement. ») ; l'identification de l'intertextualité vous permet de situer le texte dans un courant (cf. sujet 2011-2, texte 4 d'É. Zola dont l'intertextualité implicite, soit la référence au mythe du Minotaure et de son labyrinthe, pousse à interpréter ce texte comme la présentation d'un mythe moderne), ou bien encore d'accéder à l'implicite de l'extrait (p. ex. dans le sujet 2011-3, texte 1 de G. Flaubert : trop de connaissances littéraires nuisent au plaisir de la lecture).

Exemple

**Illustration de la méthode sur le début du texte 1 du sujet 2011-1, soit :
ISOCRATE, « Éloge de la parole », in *Discours III* (IV^e siècle avant J.-C.),
Les Belles Lettres, 1966, p. 165-166**

« Il faut donc avoir sur la parole la même opinion que sur les autres occupations, ne pas juger différemment les choses semblables et ne pas montrer d'hostilité contre celle des facultés naturelles de l'homme qui lui a valu le plus de bien. En effet, comme je l'ai déjà dit, de tous nos autres caractères aucun ne nous distingue des animaux. Nous sommes même inférieurs à beaucoup sous le rapport de la rapidité, de la force, des autres facilités d'action. Mais, parce que nous avons reçu le pouvoir de nous convaincre mutuellement et de faire apparaître clairement à nous-mêmes l'objet de nos décisions, non seulement nous nous sommes débarrassés de la vie sauvage, mais nous nous sommes réunis pour construire des villes ; nous avons fixé des lois ; nous avons découvert des arts ; et, presque toutes nos inventions, c'est la parole qui nous a permis de les conduire à bonne fin. [...] »

Voici le marquage après cette première lecture :

Sur le texte lui-même :	En marge :
Il faut donc (<i>conséquence</i>) avoir sur la parole la même opinion que sur les autres occupations, ne pas juger différemment les choses semblables et ne pas montrer d'hostilité contre celle des facultés naturelles de l'homme qui lui a valu le plus de bien.	Parole = objet d'étude aussi (sinon plus) noble que les autres
En effet (<i>explicitation</i>), comme je l'ai déjà dit (<i>par cette expression, l'auteur réfère à ses propres travaux, il s'agit d'une référence intertextuelle qui lui permet de passer vite sur l'idée qu'il introduit</i>), de tous nos autres caractères aucun ne nous distingue des animaux. Nous sommes même (<i>surenchérissement</i>) inférieurs à beaucoup sous le rapport de la rapidité, de la force, des autres facilités d'action.	Parole = homme vs animaux
Mais (<i>opposition</i>), parce que nous avons reçu le pouvoir de nous convaincre mutuellement et de faire apparaître clairement à nous-mêmes l'objet de nos décisions, non seulement (<i>adjonction différentielle : non seulement... mais encore</i>) nous nous sommes débarrassés de la vie sauvage, mais nous nous sommes réunis pour construire des villes ; nous avons fixé des lois ; nous avons découvert des arts ;	Parole = contrat, pacte social
et, presque toutes nos inventions, c'est la parole qui nous a permis de les conduire à bonne fin. [...]	Parole = évolution possible

